

## Dossier provisoire de demande de subvention

### PARTIE 1 – IDENTIFICATION DU DEMANDEUR

#### CADRE RESERVE A L'ADMINISTRATION :

DATE DE RECEPTION : .....

FONDS :

N° D'ENREGISTREMENT : .....

FEDER

FSE+

FEAMPA

#### IDENTIFICATION DU BENEFICIAIRE

##### ➤ Pour les personnes morales

Raison sociale :

Appellation commerciale (*le cas échéant*) :

Siret :

Secteur d'activité :

APE :

Nom et Prénom du représentant légal :

Personne en charge du dossier :

Mail :

Téléphone :

##### ➤ Pour les personnes physiques

Madame

Monsieur

Nom :

Prénom :

Nom de naissance :

##### ➤ Coordonnées du demandeur

Adresse :

Code postal :

Commune :

Téléphone (*fixe et portable*) :

Mail :

##### ➤ Forme juridique

Entreprise existante

Entreprise à créer

Association

Coopérative

Etablissement public

Collectivité

## Dossier provisoire de demande de subvention

➤ **Intitulé du projet**

➤ **Si procuration\***

Le représentant légal donne procuration à :  
pour l'ensemble des démarches administratives.

**Signature du mandant :**

**Signature du mandataire :**

*\*la procuration s'accompagne des pièces d'identité des deux parties*

➤ **PIECES CONSTITUTIVES DU DOSSIER PROVISOIRE**

**Porteur de projet**

**Administration**

<input type="checkbox"/>	<b>Formulaire du dossier provisoire dûment complété*</b>	<input type="checkbox"/>
<input type="checkbox"/>	<b>Identification du représentant légal (copie CNI)*</b>	<input type="checkbox"/>
<input type="checkbox"/>	<b>Extrait de Kbis pour les entreprises créées*</b>	<input type="checkbox"/>
<input type="checkbox"/>	<b>Copie des statuts juridiques des entreprises*</b>	<input type="checkbox"/>
<input type="checkbox"/>	Tout autre document que vous jugerez nécessaire à l'analyse de votre demande	<input type="checkbox"/>

*\*Pièces obligatoires*

## Dossier provisoire de demande de subvention

### CONDITIONS SPECIFIQUES

Ce dossier provisoire s'adresse aux projets dont les montages administratif et financier sont complets et dont le démarrage est prévu **avant la mise en œuvre des programmes européens FEDER, FSE+ et FEAMPA 2021-2027.**

Ce document est un **dossier provisoire de demande de subvention** et qui n'a qu'une **valeur informative** auprès de la Collectivité.

La date précisée sur l'accusé réception du dossier provisoire de demande sur les programmes FEDER/FSE+/FEAMPA servira de point de départ de prise en compte des dépenses éligibles.

**Ce dossier provisoire NE VAUT PAS DEPOT D'UN DOSSIER DE DEMANDE DE SUBVENTION.  
Il permet de fixer une date de début d'éligibilité des dépenses dans le respect du principe d'incitativité de l'aide.**

**L'accusé de réception qui vous sera délivré NE VAUT, ni ATTESTATION DE DEPOT DE DOSSIER, ni ACCEPTATION d'ELIGIBILITE, ni PROMESSE DE PROGRAMMATION, ni ACCEPTATION DE SUBVENTION.**

Au démarrage des programmes 2021-2027, la Collectivité Territoriale de Martinique communiquera le dossier définitif de demande de subvention ainsi que :

- Le contenu des programmes et le document de mise en œuvre opérationnel (DOMO)
- Les règles d'éligibilité des dépenses
- Les taux d'intervention des fonds européens sollicités

#### Le porteur de projet doit écrire manuellement le texte suivant :

« Je soussigné [nom, prénom], accepte les conditions spécifiques précisées ci-dessus : Ce dossier vaut date de départ de prise en compte des dépenses éligibles, sous couvert du contenu des programmes validés par la Commission européenne mais ne vaut ni attestation de dépôt de dossier, ni acceptation d'éligibilité, ni promesse de programmation, ni acceptation de subvention »

**Fait à :**

**Le :**

**Cachet et signature :**

## Dossier provisoire de demande de subvention

### PARTIE 2 : DESCRIPTION DU PROJET

#### DESCRIPTIF DU PROJET

**Localisation du projet**

Identique à la localisation du demandeur

Sinon, veuillez saisir l'adresse du projet :

Code postal :

Commune :

**Nature et descriptif succinct du projet :**

*(Présentation générale, impact attendu sur l'emploi, l'économie, le recours aux NTIC et à des procédés innovants...)*

**Objectifs visés :**

**Réalisations et résultats attendus :**

## Dossier provisoire de demande de subvention

Nombre prévisionnel de participants :

Public cible:

Conditions d'accès :

### CALENDRIER PREVISIONNEL D'EXECUTION

Du |\_|\_|/|\_|\_|/|\_|\_|\_|\_|\_| au |\_|\_|/|\_|\_|/|\_|\_|\_|\_|\_|

### ACTIONS ET PHASAGE DU PROJET

## Dossier provisoire de demande de subvention

### INFORMATION SUR LA REGLEMENTATION EUROPEENNE

#### RESPECT DES PRINCIPES HORIZONTAUX

Le projet définitif devra respecter les principes horizontaux retenus pour la programmation 2021-2027 et définis à l'article 9 du règlement UE 2021/1060 portant dispositions communes à savoir :

- L'égalité femmes/hommes et l'intégration de la dimension de genre
- La lutte contre toute discrimination fondée sur le sexe, l'origine raciale ou ethnique, la religion ou les convictions, l'âge ou l'orientation sexuelle
- Le développement durable (environnement)

**Le dossier de demande de subvention définitif comprendra un argumentaire justifiant que le projet respecte bien l'ensemble de ces principes.**

#### REGLEMENTATION SUR LES AIDES D'ETAT

La réglementation relative aux aides d'état s'applique à toute entité exerçant une activité économique quels que soient son statut et son mode de financement.

**Le taux d'aide publique et le taux d'aide européenne seront déterminés en fonction du régime d'aide applicable au type d'opération et au type d'entreprise dont relève le projet.**

#### MISE EN CONCURRENCE

**La mise en concurrence est obligatoire pour tous les achats de biens et services concourant à la réalisation de l'opération.** Les opérateurs soumis aux normes de la commande publique doivent strictement les respecter. Les opérateurs non soumis aux normes de commande publique appliquent la règle des trois devis minimum par achat.

#### SUIVI COMPTABLE

Le porteur de projet doit être en capacité de retracer les dépenses et les ressources liées au projet et à cet effet doit disposer

- Soit d'un dispositif de comptabilité analytique dont une ou plusieurs sections correspondent exactement au projet
- Soit d'un système d'encodage des dépenses et ressources spécifique pour l'opération
- Soit d'un outil de comptabilité séparée

#### SUIVI DES PARTICIPANTS (FSE+)

## Dossier provisoire de demande de subvention

La collecte des données relatives aux participants doit être réalisée dès leur entrée dans l'opération et doit être suivie sur toute la durée de l'opération, à leur sortie et 6 mois après leur sortie.

Les données obligatoirement collectées sont relatives à l'identité du participant (à justifier par une copie de la pièce d'identité), sa situation sur le marché du travail, son niveau de diplôme, la situation du ménage.

Les données à traitement particulier sont relatives à la situation de handicap, au bénéfice des minima sociaux, aux origines étrangères, au statut de migrant.

**La collecte des données relatives à chaque participant est obligatoire et se fait dans le respect des règles de protection des données à caractère personnel définies au RGPD.**

### REFERENCES REGLEMENTAIRES

Règlement (UE) 2021\_1060 portant dispositions communes

Règlement (UE) 2021\_1057 relatif au fonds social européen + (FSE+)

Règlement (UE) 2021\_1058 relatif au fonds européen de développement régional (FEDER)

Règlement (UE) 2021\_1139 relatif au fonds européen pour les affaires maritimes, la pêche et l'aquaculture (FEAMPA)

Règlement (UE) 2016\_679 relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel (RGPD)

Règlement (UE) 2014\_651 déclarant certaines catégories d'aides compatibles avec le marché intérieur (RGEC)

### ATTESTATION (*cocher toutes les cases*) :

Je soussigné [nom, prénom] ....., atteste :

Avoir pris connaissance des obligations réglementaires qui seront applicables au projet visé dans le présent dossier provisoire au moment du dépôt définitif du dossier de demande d'aide européenne.

Etre informé qu'en cas de démarrage de l'opération, le non-respect de l'une de ces obligations entraînera l'inéligibilité de tout ou partie de l'opération au moment du dépôt définitif du dossier de demande d'aide européenne.

Etre informé que le présent dossier ne vaut ni attestation de dépôt de dossier, ni acceptation d'éligibilité, ni promesse de programmation, ni acceptation de subvention même en cas de démarrage de mon opération.

**Fait à :**

**Le :**

**Cachet et signature :**

